

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Nos factures sont payables à Figeac, nos traites, avis de traites, acceptation de règlement ou toutes clauses contraintes proposées par nos acheteurs n'opèrent ni novation, ni dérogations à cette clause attributive de juridiction.

Nos marchandises même expédiées franco sont réputées vendues et agréées sur véhicule départ de Figeac et voyagent toujours aux risques et périls du destinataire, nous déclinons toutes responsabilités pour les avaries survenues en cours de transports.

Toute réclamation pour être recevable devra nous parvenir dans le délai maximum de 24 heures après réception de la marchandise.

Toutes nos transactions ressortiront du tribunal de Grande Instance à Compétence Commerciale de Cahors et cette juridiction sera seule compétente de convention formelle entre nos acheteurs et nous en cas de difficultés quelle qu'en soit la nature et quelles qu'en soient les conditions et le mode de paiement consentis même au cas de demande incidente de demande de garantie ou de pluralité de défendeurs.

Le paiement des factures se fait au comptant, net et sans escompte, par chèque à la réception de la facture.

Les conditions de paiement sont discrétionnairement accordées et modifiées par notre société.

Notre responsabilité pénale étant engagée, tout retard de paiement entraîne des pénalités de 1,5% par mois de retard, prorata temporis, ainsi que l'exigibilité immédiate de la totalité des créances non échues.

Toute dérogation à ces conditions implique notre accord écrit.

Dans le cas où le débiteur ne nous réglerait pas à l'amiable, son dossier sera transmis au contentieux et la somme due, automatiquement majorée de 15%, que le client défaillant s'oblige à payer outre les intérêts légaux et les frais judiciaires éventuels.

Toute livraison implique l'acceptation sans réserve des conditions ci-dessus.

De convention expresse, les marchandises fournies resteront notre propriété jusqu'au jour de leur parfait paiement, ceci conformément aux termes de la loi N°80.335 du 12/05/80

SARL AU CAPITAL DE 75000 EUROS

N° SIRET : 449 842 509 000 27

N° TVA : FR 04 449 842 509

Siège social : 58 Avenue de Ratier
46100 Figeac

Tél 05 65 40 98 63 - Fax 05 65 40 98 69

adr mail : compta@isi-service.fr

Site : www.isi-service.fr

SARL LE FOURNIL D ASSIER

BOULANEGRIE PATISSERIE

ROUTE DE GALIOT DE GENOUILLAC

46320 ASSIER

FRANCE

Pg 1/1

Client	Compte	Document	Numéro	Date	Règlement
FOURN15	4114679	FACTURE	066248	18/12/2023	PRELEVEMENT, Echéance le 15/01/2024 selon l'autorisation n°:ISI4114679

Code article	Désignation	Quantité	Prix unitaire	Prix net	Montant net
TH807512	Appel 023672/006 : LE FOURNIL D ASSIER CAISSE ENREGISTR - KSD LMCW (22-10-11) Livraison de consommables ROULEAUX THERMIQUE 75M 55G PRIS CE JOUR A L'AGENCE PAR MME BOUZOU	5,00	2,90	2,90	14,50
Nos références bancaires : SG IBAN FR76 3000 3000 4200 0270 4033 011 BIC SOGEFRPP					

T.V.A.	Bases H.T.	Montants H.T.	Montants T.V.A.	Montants T.T.C.
1 20,00	14,50	14,50	2,90	17,40

Papillon à joindre à votre document. Merci.

N° de compte	N° document	Date	Montant
4114679	066248	18/12/23	17,40

Net à payer

17,40